



# MUNICIPALITE DE LEYSIN

Leysin, le 8 décembre 2020/PBU/zvu

Maison de Commune  
Rue du Village 39  
1854 Leysin

Tél. : +41 (0)24 493 45 40

Fax : +41 (0)24 493 45 49

E-mail : [info@leysin-commune.ch](mailto:info@leysin-commune.ch)

[www.leysin-commune.ch](http://www.leysin-commune.ch)

Aux habitants de la Commune de Leysin

## Plan de protection « Covid-19 »

Madame, Monsieur,

Suite à l'arrêté d'application de l'ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19, la commune de Leysin a établi un plan de protection des mesures qui devront être appliquées tant que le canton de Vaud les a prescrites et les maintient pour les domaines touristiques de station de ski dans la situation particulière.

De ce fait, trois zones de fortes affluences ont été établies comme suit :



**Zone 1 : Place des Feuilles**

**Zone 2 : Place du Marché**

**Zone 3 : Place Large**

**Le porte du masque sera obligatoire dès le 14 décembre 2020, de 08h00 à 22h00 dans les zones 1 & 2, et de 08h00 à 20h00 dans la zone 3 et ce jusqu'à nouvel avis.**

Une signalétique rappelant le respect des règles Covid sera placée dans les zones concernées et des plans seront fournis aux commerçants.

En espérant que ces mesures mèneront à la diminution de la propagation du virus et un retour à la normale très prochainement, nous vous remercions d'avance de bien vouloir respecter les consignes sanitaires et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Municipalité de Leysin